

# Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 440

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261719>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'Association suisse des Femmes Universitaires fête son X<sup>me</sup> anniversaire

« N'est-il pas agréable, nécessaire même, au cours d'une ascension de s'arrêter à mi-chemin pour reprendre haleine et continuer ensuite la route avec un nouveau courage? »

C'est en ces termes que M<sup>lle</sup> Dr. Mariette Schatzel, présidente de la Section genevoise, s'adressait à ses camarades et amies venues à Lausanne les 17 et 18 novembre dernier pour

fêter le X<sup>me</sup> anniversaire de l'Association suisse des Femmes universitaires. En effet, pour tous les membres qui eurent le plaisir d'assister à ces réunions, pour celles en particulier qui depuis plusieurs années agissent et se dévouent pour le développement de notre Association, ces deux journées à la fois de plaisir, de travail et d'amitié furent certainement la halte bienfaisante, l'heure de joyeux repos qui succède au labeur et récompense des efforts fournis.

Le premier contact entre les membres présents eut lieu dans les salons du Lycée où les Vaudoises nous firent, un accueil très cordial. Le

soir, une réception fut offerte par l'Association vaudoise à la salle paroissiale d'Ouchy. La présidente de la Section de Lausanne, M<sup>me</sup> Delhorbe, pleine de vie et d'entrain, nous dit gaiement « pourquoi nous jubilons ». M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, en tant que présidente de l'Association suisse des Femmes universitaires, souhaita la bienvenue aux 37 déléguées et autres membres présents. La parole fut ensuite donnée à M<sup>lle</sup> Schatzel, membre fondateur de l'Association, chargée de prononcer le discours du Jubilé. Gracieuse dans sa longue robe verte, M<sup>lle</sup> Schatzel, nous conta la naissance puis le développement et la prospé-

rité de notre Association et nous annonça — constatation réjouissante — que le nombre des membres, de 200 au début, a passé à près de 600. Elle insista sur l'organisation de notre Association, actuellement composée de 7 sections (Berne, Zurich, Bâle, Lausanne, Genève, Neuchâtel et Saint-Gall) qui, tout en poursuivant un but commun, gardent chacune leur caractère propre et leur originalité. Enfin, M<sup>lle</sup> Schatzel traça en un tableau fort suggestif les grandes lignes de notre activité au cours des 10 ans écoulés. On peut dire que l'Association suisse des Femmes universitaires a participé activement à la vie intellectuelle de notre pays, et qu'elle a eu ce double mérite de s'affirmer dans la vie nationale tout en jouant un rôle assez important dans la vie internationale. Le beau discours de M<sup>lle</sup> Schatzel remporta un légitime succès et lui valut une jolie gerbe de chrysanthèmes.

Une partie récréative suivit: nous eûmes le plaisir d'entendre une comédie: *La marchande de bonheur*, dont l'auteur est une Lausannoise, M<sup>lle</sup> Berthe Vuillemin, lic. ès-lettres. Cette pièce fut exécutée à merveille par M<sup>mes</sup> Delhorbe, Garnier et Porchet. Les Vaudoises nous avaient préparé une délicieuse collation, aussi l'on bavarda assez tard dans une atmosphère toute de cordialité et de sympathie.

Le dimanche matin, on aborda l'ordre du jour de la XI<sup>me</sup> réunion des déléguées. Selon la coutume, on débuta par une partie administrative au cours de laquelle on procéda à l'élection de trois membres du Comité Central; M<sup>lle</sup> Quinche, M<sup>me</sup> J. Eder-Schwyzzer et M<sup>lle</sup> M. Evard furent désignées. On entendit ensuite les rapports des 3 Commissions, celui de la Commission d'échange de professeurs de l'enseignement secondaire, celui de la Commission des intérêts féminins et enfin celui de la Commission des intérêts professionnels. Cette dernière Commission, si elle n'a pu procurer beaucoup d'emplois à nos membres (malgré les 200 offres de places qui lui sont parvenues) a du moins rassemblé une documentation tout à fait intéressante au point de vue de l'orientation professionnelle. L'Assemblée exprima le vœu de voir ces trois Commissions poursuivre leur activité avec le même zèle.

Un des buts principaux de notre Association étant de favoriser le travail scientifique des femmes diplômées, il a été constitué à l'occasion de notre Jubilé une bourse de 3000 fr.; cette bourse permettra à une ou deux candidates de poursuivre des recherches personnelles dans un domaine scientifique ou littéraire.

En septembre dernier, M<sup>me</sup> Dora Zollinger-Rudolf (Zurich), s'est rendue à Budapest pour représenter l'Association suisse aux séances du Conseil de la Fédération internationale des Femmes universitaires. Elle nous fit un exposé fort intéressant sur la réunion du Conseil et sur l'activité de la Fédération au cours de l'année écoulée. En fin de séance, la Section bernoise invita très chaleureusement notre Association à se réunir l'an prochain dans la ville fédérale, ce qui fut accepté avec plaisir.

A 12 h. 45, la séance fut levée et il faut rendre un juste hommage à notre présidente, M<sup>lle</sup> Quinche, qui dirigea les débats d'une façon charmante mais aussi avec l'autorité d'une habile avocate.

Au cours du banquet qui eut lieu à l'Hôtel de la Paix, nous avons eu le plaisir d'entendre M<sup>me</sup> Eder-Schwyzzer; elle exprima notre gra-



## Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action Civique et Politique des Femmes.

XII<sup>e</sup> CONGRÈS : ISTAMBOUL  
(Yildiz Kösk du 18 au 25 avril 1935).

### PROGRAMME PROVISOIRE

(Préparé par le sous-Comité du Programme et approuvé par le Bureau du Comité exécutif)

Jeu. 18 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

OUVERTURE OFFICIELLE DU CONGRÈS.  
Discours de bienvenue des autorités turques et de l'Union des Femmes turques.  
Discours d'ouverture de la Présidente de l'Alliance.

Admission de nouvelles Sociétés comme membres de l'Alliance.  
Appel des déléguées.  
Amendements à la Constitution concernant le système des élections.  
Adoption d'une déclaration générale sur la politique de l'Alliance, avec de brefs exposés des Présidents des Commissions.

Après-midi et soir.

SEANCES PIVEES DES COMMISSIONS  
(Voir le programme spécial).

Vendredi 19 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

SEANCES PUBLIQUES SIMULTANÉES de la Commission de l'Égalité de la Morale et de la Commission de la Condition civile de la Femme.

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

LES FEMMES EN FACE DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.

Soir (20 h.).

Réserve aux réunions des déléguations.

Samedi 20 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

SEANCES PUBLIQUES SIMULTANÉES de la Commission de la Paix et de la Commission de l'Égalité des Conditions du Travail entre hommes et femmes.

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

SEANCES PUBLIQUES SIMULTANÉES de la Commission du Suffrage et de la Commission de la Nationalité de la Femme.

(Les candidatures au Comité Exécutif (Board) peuvent être présentées jusqu'à ce soir-là, mais pas plus tard.)

Dimanche 21 avril:

Jour de Pâques: Aucune séance.

Lundi 22 avril:

ADOPTION DES RAPPORTS du Comité Exécutif, du Bureau Central, de « Jus », de la Secrétaire chargée des relations avec la S. d. N., des Sociétés affiliées (Résumé).

ADOPTIONS DES RAPPORTS ET DES RESOLUTIONS des Commissions du Suffrage, de l'Égalité de la Morale, de l'Égalité des Conditions du Travail, de la Condition civile de la Femme, de la Nationalité de la Femme mariée, et de la Paix.

Mardi 23 avril:

L'ORIENT ET L'OCCIDENT COOPERENT:  
Les coutumes sociales et les lois concernant spécialement les femmes.

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

FINANCES ET AVENIR DE L'ALLIANCE.  
Modifications aux statuts.

Les élections du Comité Exécutif auront lieu ce jour-là.

Mercredi 24 avril:

**Matin et après-midi.**

LA SITUATION DES FEMMES SOUS LES DIFFÉRENTES FORMES DE GOUVERNEMENTS.

Jeu. 25 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**  
SEANCE DE CLÔTURE. Proclamation du résultat des élections au Comité Exécutif.

Deux grands MEETINGS PUBLICS seront organisés au cours desquels seront traités les sujets suivants:

Égalité de Morale Paix  
Suffrage féminin Nationalité de la Femme  
Les détails quant à la date et au programme de ces meetings seront donnés plus tard.

Le mercredi 17 avril, à 20 h. 30, la Présidente et le Comité Exécutif de l'Alliance offriront une RECEPTION aux déléguées et aux membres des Sociétés affiliées.

### PROGRAMME SPÉCIAL DES SÉANCES DES COMMISSIONS

Mardi 16 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**  
Séance du Comité Exécutif (Board).

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

Réunion du Comité International (Comité Exécutif et Présidentes de Sociétés affiliées siégeant en commun) pour adopter le règlement

du Congrès, et désigner les divers Comités de celui-ci (Comité de vérification des pouvoirs, Comité des Résolutions, Comité électoral, etc.).

Le Secrétariat sera ouvert ce jour-là pour l'échange des cartes de légitimation des déléguées contre leur carte de Congrès, de 9 h. 30 à 18 h.

N. B. La Secrétaire du Bureau Central ne s'y trouvera que de 15 h. à 17 h. 30.

Mercredi 17 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

Réunion du Comité International (Comité Exécutif et Présidentes de Sociétés affiliées siégeant en commun), pour entendre les rapports administratifs (Rapport du Comité Exécutif, Rapport de la Trésorière, Rapport du Bureau Central, Rapport sur « Jus », Rapport sur les relations avec la S. d. N., Rapport de la Commission des Admissions. Résumé des rapports des Sociétés affiliées.

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

Réunion d'une Commission spéciale, composée du Comité Exécutif et des Présidentes des Sociétés affiliées accompagnée chacune d'une déléguée pour préparer la séance sur: *La situation des femmes sous les différentes formes de gouvernements.*

Le Secrétariat sera ouvert ce jour-là de 9 h. 30 à 18 h., pour l'échange des cartes de légitimation des déléguées contre leur carte de Congrès. La Secrétaire du Bureau Central ne s'y trouvera que de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Jeu. 18 avril:

**Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).**

Séances simultanées, réservées aux membres des Commissions de la Paix, d'Égalité des Conditions du Travail, de la Nationalité.

Soir (19 h. 30 à 22 h.).

Séances simultanées, réservées aux membres des Commissions d'Égalité de la Morale et de la Condition civile de la Femme.

Vendredi 19 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

Séances simultanées, simultanées de la Commission de la Morale et de la Commission de la condition civile de la Femme.

Samedi 20 avril:

**Matin (10 h. à 13 h.).**

Séances publiques simultanées de la Commission de la Paix et de la Commission d'Égalité des Conditions du Travail.

Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).

Séances publiques simultanées de la Commission du Suffrage et de la Commission de la Nationalité de la Femme mariée.

Jeu. 25 avril:

**Après-midi (14 h. 30 à 18 h.).**

Séances simultanées de toutes les Commissions internationales.

Soir:

Séance du Comité Exécutif nouvellement élu.

Les séances publiques des Commissions sont ouvertes à toutes les déléguées et au public pour autant que le permettra à disposition des locaux qui leur seront affectés.

lame, Frédéric-Guillaume envoya 4000 livres pour les réparations des immeubles.

Depuis 1815, la directrice des Billodes fournissait une activité stupéfiante. Aussi, dès 1832, elle est en pleine crise de désassimilation nerveuse et physique, quand survint l'épidémie de dysenterie qui devait l'emporter, à l'âge de 59 ans, le 22 octobre 1834. Son « délogement » fut un deuil public. Selon son désir, on l'enterra sans nul apparat; son cercueil était nu, comme celui des pauvres, sans le drap qui honorait la dépouille des personnes respectées. Au temple, d'où elle avait été exilée 12 ans auparavant, le pasteur André prononça devant sa dépouille des paroles émouvantes. On l'enterra au cimetière du Verger, et l'on scella dans le mur la pierre tombale, placée actuellement à l'entrée de l'Asile, et où nous avons lu l'inscription suivante:

Toutes choses sont possibles au croyant.  
O mort, où est ton aiguillon?  
O sépulcre, où est ta victoire?

... Et maintenant, que reste-t-il de l'œuvre splendide accomplie par M.-A. Calame? Avec M<sup>lle</sup> Evard, nous disons: un rayonnement de charité s'étendant au loin, une œuvre pédagogique neuve et forte, des œuvres d'art continuant la réputation de probité et de bon travail des Montagnes. N'est-ce pas beaucoup?

Le Locle est toujours resté fidèle au souvenir de sa bienfaitrice; il a donné son nom à une rue importante, il entoure l'Asile d'une affection qui ne se lasse point. Plus que l'artiste et la pédagogue, et par la voix autorisée de M<sup>lle</sup> Evard, il célèbre en Marie-Anne Calame « une âme de flamme, une foi d'apôtre,

un miracle d'amour ». Nous vous recommandons donc chaleureusement la lecture de ce livre si attachant. Ce faisant, vous enrichirez votre galerie de portraits de celui de cette femme de valeur, qui fut une féministe au cœur vaillant, et vous applaudirez le miracle grâce auquel « les cœurs des Neuchâtelois furent embrasés ! »

El. B.



### Publications reçues

M<sup>me</sup> de BRÉMONT: *Rosalie la savante*. Editions V. Attinger, Paris et Neuchâtel.

Histoire émouvante du dévouement d'une sim-

ple fille de la campagne, qui s'oublie pour les autres comme elle respire. Le roman, c'est celui de la famille qu'elle sert, et dont soucis, joies et tristesses sont les siens. Il y a, de ci de là, quelques jolies notes descriptives: paysages intérieurs. Ces sentiments s'expriment avec force et délicatesse, mais nous aimerions un français plus pur, et avouons notre agacement devant tous les passés définis en *ut* (3<sup>me</sup> pers. du sing.) traités en imparfaits du subjonctif.

M.-L. P.

JEAN BARD: *L'Express du Soleil*. 1 vol. V. Attinger, éd., Paris et Neuchâtel.

D'un genre très différent du précédent, le « roman » de M. Jean Bard — roman d'après l'éditeur, « fantaisie », dit l'auteur.

L'Express du Soleil emporte vers le Sud une bande de ces désœuvrés internationaux riches, pour lesquels c'est là un des cadres convenus, obligatoires. Qu'on ne cherche donc pas, dans ces pages de caractères: on ne les y trouverait point; mais on regretterait sans doute que M. Jean-Bard n'emploie pas son talent à un sujet et à des personnages plus intéressants.

M.-L. P.

J. DE COCK, inspectrice de l'enseignement technique de l'Etat: *L'éducation esthétique dans l'enseignement professionnel féminin*. Imprimerie provinciale, Charleroi.

Dans cette publication, qui est le texte d'une conférence faite à Mons lors d'une journée pédagogique, M<sup>me</sup> de Cock expose ses idées sur cette éducation esthétique professionnelle trop négligée, elle attire l'attention sur l'importance qu'il faut donner, non seulement au choix d'un

tissu, d'une couleur, d'une forme pour une robe, mais sur la nécessité qu'il y a de tenir compte de la destinataire d'un vêtement. Sobriété, goût, doivent être l'objet d'un enseignement et peuvent s'acquérir par l'étude de la ligne, de l'harmonie des couleurs, par le choix judicieux des journaux de mode; les Anglais, correspondant mal au type latin, il vaut mieux ne pas choisir des formes outre-Manche.

Ces conseils, excellents certes, paraissent un peu élémentaires pour qui a réfléchi quelquefois à ces questions, et a réalisé leur profonde vérité. Il est hors de doute que c'est, avant tout, à la personnalité, à la taille, au genre enfin d'un individu qu'il faut adapter la forme et les couleurs; c'est en cela, plus qu'en toute autre chose, que réside l'art dans le métier, et c'est ce qui crée la réputation... Le tout n'est pas d'être couturière habile, il faut encore avoir le sens de la couleur et de la ligne, et, personnellement, je me demande si là n'est pas précisément le plus difficile à acquérir, car cela touche de si près à la sensibilité!

L.-H. P.

FÉDÉRATION SUISSE DES AUBERGES DE JEUNESSE: *Guide*. (Seilergraben, 1, Zurich).

Ce guide contient tous les renseignements nécessaires à ceux qui veulent utiliser ces auberges. Les conditions à remplir pour être membre de cette Fédération sont suivies d'une énumération complète de toutes les auberges existant en Suisse; les noms et adresses de tous les Comités du pays y figurent, de même que ceux de tous les restaurants sans alcool.

Il y a actuellement 177 de ces auberges en